

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Joinville-le-Pont et de Saint-Maur Ouest

Chère collègue, cher collègue,

Bienvenue sur le territoire de Joinville-le-Pont et Saint-Maur-des-Fossés Ouest !

La CPTS a le plaisir de vous aider lors de votre arrivée, afin de vous mettre en lien avec les professionnels déjà installés, ce qui pourra vous aider à construire votre réseau.

Nous vous inviterons également à nos réunions d'échanges pluriprofessionnels. Nous pourrions également vous faire bénéficier de nos différents protocoles d'amélioration des parcours de soins ainsi que de soirées de formation pluriprofessionnelles

N'hésitez pas à nous contacter dès que vous aurez lu ces lignes !

Bien confraternellement et au plaisir de vous rencontrer !

Jonathan Yana, président de la CPTS.

Quel Territoire ?

Le territoire couvre plus de 71 000 habitants et concerne la partie Ouest de Saint-Maur-des-Fossés et Joinville-le-Pont.

5 quartiers de Saint-Maur sont inclus : Adamville, le Parc Saint Maur, le Vieux Saint Maur, Saint Maur Créteil et la Pie.



Pour en savoir plus :

Pour bénéficier de documents et de ressources pour vous aider à vous installer et pour faire connaissance avec vos consœurs et vos confrères du territoire, contactez-nous pour adhérer à l'association à l'adresse mail suivante :

 cpts.joinville.stmaur@gmail.com

Site internet : <https://www.cptsjoinvillestmaur.fr/>

Qu'est-ce qu'une CPTS ?

Il s'agit d'une organisation conçue autour d'un projet de santé et constituée à l'initiative des professionnels de santé sur un territoire donné. Elle est composée de professionnels de santé (PS), d'établissements de santé et d'acteurs médico-sociaux et sociaux. C'est une organisation souple de coordination à la main des professionnels eux-mêmes, selon les besoins spécifiques d'un territoire.

A quoi servent les CPTS ?

- La rencontre et l'interconnaissance des PS du territoire
- La coordination des parcours de santé
- L'accès aux soins non programmés
- Favoriser les relations entre la ville et l'hôpital
- Mise en place d'actions de prévention
- Déploiement d'un plan de réponse en cas de crises sanitaires
- Accompagnement des professionnels de santé du territoire, notamment en favorisant leur installation

Qui sont les membres du Bureau de la CPTS ?

Chloë AMAR – Sage-Femme, Vice-Présidente
Dominique BOURGEOIS-DEVAUD – Masseur
Kinésithérapeute, consultante
Emilie FERRAT – Médecin Généraliste, Vice-Présidente
Aurélia MAURE-BONAL – Orthophoniste, Secrétaire
Générale
Michel MEDIONI – Médecin Généraliste, Vice-Président
Nathalie PERRODIN – Médecin Généraliste, Trésorière
Jessy RODRIGUEZ – Masseur kinésithérapeute,
Secrétaire générale adjointe
Jonathan YANA – Médecin Généraliste, Président

Quelles sont les actions prioritaires ?

Favoriser les échanges et l'accueil des professionnels de santé du territoire :

- Organisation de groupes d'échanges et d'analyses des pratiques entre professionnels de santé ;
- Organisation de réunions de concertations pluriprofessionnelles autour de cas complexes ;
- Facilitation de l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire ;
- Création d'un annuaire partagé à disposition des adhérents ;
- Accueil de stagiaires des différentes professions.

Améliorer l'accès aux soins :

- Objectif de ZERO PATIENT SANS MEDECIN TRAITANT, en particulier pour les patients en ALD ;
- Meilleure organisation des soins non programmés sur notre territoire via des solutions numériques partagées entre professionnels ;
- Garantir l'accès aux soins en période de grossesse, post-partum ou lors d'une demande d'IVG.

Parcours pluriprofessionnels autour du patient sur les thèmes suivants :

- Facilitation du lien ville hôpital autour des entrées et sorties d'hospitalisation ;
- Prévention de la iatrogénie ;
- Repérage de la fragilité de la personne âgée ;
- Prévention de la dénutrition chez la personne âgée ;
- Développement des directives anticipées ;
- Elaboration d'un protocole et d'une formation sur la prise en charge des patients ayant une insuffisance cardiaque ;
- Actions de formations des PS : diabète, obésité, dépistage des cancers, etc.
- Actions de prévention/dépistage des cancers en coordination avec le CRCDC (Centre Régional de Coordination des Cancers du Val de Marne) ;
- Partenariat avec des structures sport santé du territoire pour promouvoir l'activité physique des patients ;
- Prévention et coordination en santé mentale, troubles neuro-développementaux chez l'enfant ainsi qu'en santé féminine (troubles périnéo-sphinctériens, lutte contre les violences).